

Département Saône et Loire – Canton de la Chapelle de Guinchay

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

REGISTRE DES DELIBERATIONS ET ARRETES

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2024

Délibération N° 2024.47

Objet : Coupe de foins 2024

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 11
- présents à la séance : 8

Séance du 12 juin 2024

Date de la convocation :

6 juin 2024

Date d'affichage :

6 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 12 juin à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune. Le conseil municipal s'est réuni dans la salle des fêtes compte tenu des travaux dans la mairie.

Mise en ligne le 17 juin 2024

Objet de la délibération :

Coupe de foins 2024

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles JUGNET Julie, CACCIABUE Philippe, JACQUET Vincent, PRADES Sébastien, SERRA Thierry

Absent et excusé : BELICARD Antoine, DAILLY Joëlle, JENLINSKI - TISSIER Charlène

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Après délibération, le conseil municipal décide à 8 voix sur 8 l'attribution de la coupe de foins 2024 au GAEC DESSAIGNE, exploitant agricole sur la commune, pour un montant de 100 €.

Le maire établira le titre de recette correspondant. Le SGC de Mâcon (71) se charge de l'encaissement.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**

*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le
Et publié affiché ou notifié le
Le Maire, Michèle DORIN*

